

Copie Lettre du Docteur Suzin, de Vienne JSEA, Médecin militaire au 2<sup>e</sup> de ligne, à Monsieur Lourriez  
Le 5 Février 1915

Cher Monsieur,

J'ai reçu la lettre par vous avez renvoie à mon père pour me faire partais,  
et après une courte tâche, ne faisant en plus appelle à mes souvenirs personnels  
et à mes notes, je puis vous admettre les renseignements suivants très-douloureux,  
mais dont je puis vous garantir toute l'exactitude.

Connue vous le Savoy votre fils est tombé le vendredi 1<sup>er</sup> de Février, à l'est  
de Saint-Bonnet, dans un petit Boqueteau que l'on appelle ici le bois  
Sous nous, à la Sapée n° 3. C'est tout à fait aux tranchées de l'1<sup>re</sup> ligne, et le  
lieu où je vois sur la commune de Saint-Bonnet, où se fait la frontière  
l'unité de cette commune avec Leichesprey, et a tout au moins que j'ai donné  
moi-même à l'officier qui a délivré l'état-civil (acte de décès) —

Votre fils était un brave soldat, trop brisé toutefois, trop insouciant peut-être  
du danger, et même devant l'ennemi, à 200 mètres à peine de ses lignes, il ne  
l'abandonna pas — Et le 28 g<sup>me</sup> à 8 heures ½ du matin, il faisait pour y  
installer les hommes de sa section, la tourne des sapées, observait les  
positions de l'ennemi, faisant le somme plus que son devoir, puisqu'il  
faisait ainsi le travail des autres, lorsque debout dans ce boyau trop  
bas pour l'abriter complètement il a reçu un plein régiment temporaire gen-  
ou une balle allemande qui le tua sur le coup — Ses deux morts, posant  
dans la rivière Souffrau, et parmi les hommes qui l'avaient  
beaucoup, arrivèrent auprès de lui tout était fini : on le transporta  
immédiatement au poste de commandement de la 1<sup>re</sup> Compagnie, auprès des  
filles de De Gaulle à Banaud (Sic) où on l'enveloppa dans sa couverte.

Gravement blessé, il téléphona au commandant de l'accident, et de l'infirmerie de Salers,  
je donne l'ordre, de mon poste de Salers, à nos brancardiers, de le transporter auprès  
de moi de la tombe de la nuit — car on devait ces attaquants où on est tellement  
bousculé que nous ne pouvons nous en occuper avec le même soin, je fis  
transporter tous les morts à Leichesprey pour être sur place tout au repos,  
car tous sont identifiés, une pour tous une croix avec les inscriptions nécessaires  
permettra à leur pauvre famille éprouvée de venir pleurer sur leurs morts. —

Le soir à 5 heures ½ nos deux brancardiers Darnaud et Arnould,  
aidés du curé Saint Durand et de l'ordinaire de de Gauchard Banaud  
Richaud, l'ont amené à mon poste de Salers à Leichesprey dans un brancard où  
j'ai constaté le décès instantané, et où j'ai accompli moi-même  
la douleur et préférable au moins de le fouiller. J'ai tenu à  
leur père qui l'a vu lui adresser un dernier adieu tout à fait j'ai trouvé  
sur lui, moins une médaille et une diamanté tenant la place d'identité et qu'il  
portait autour du cou. — Suivi on l'a transporté à Mandres

où son père et les M<sup>s</sup> de Gaillard Dauzil se sont occupés de vos obsèques.

Le matin, dès l'ouverture de la veuve, nous avions fait prévenir son père. Cet  
écrivain tout à l'étude de sa déesse qui le peuplit, en lui disant à papa très tristement  
qu'il ne faisait tout son devoir mais déjà tout était fini.

Voilà, messieurs, tous les renseignements précis et exacts que je puis vous fournir  
sur votre fils : si j'en ai fait, je n'ai droit à aucun renversement : je communique  
d'abord votre pauvre fils pour le voir soumis à la visite médicale où il accompagnait  
les malades quans il était de jour et ses rapports étaient si agréables qu'ils étaient  
presque uniques : et puis je considère comme mon devoir, jusqu'à ce qu'il soit possible de  
pouvoir donner une sépulture convenable à un soldat tombé si bravement.

Veuillez agréer, Messieurs, avec toutes mes respects, les larmes que  
vous ferez verser ces lignes, l'expression de mes très sincères  
compléments de condoléance.

Signé D<sup>r</sup> L. Duzin